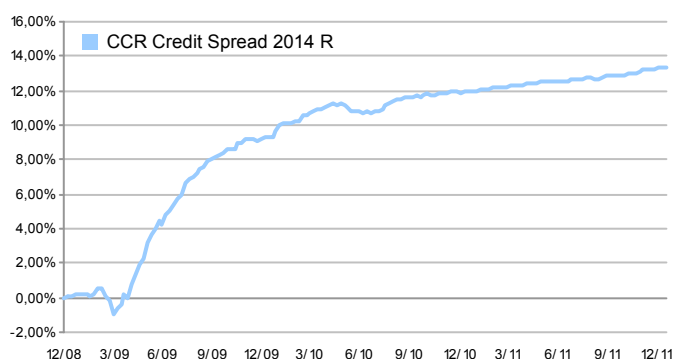


Fonds obligataire à échéance

Performances



La nouvelle stratégie sera mise en oeuvre à compter du 31/03/12

Performances glissantes	1M	1Y	3Y	5Y	Création
CCR Credit Spread 2014 I	0,06%	1,59%			14,06%
CCR Credit Spread 2014 R	0,03%	1,20%	13,15%		13,30%

Performances années civiles	2011	2010	2009	2008	2007
CCR Credit Spread 2014 I	1,59%	2,65%			
CCR Credit Spread 2014 R	1,20%	2,47%	9,11%		

Ces chiffres se réfèrent au passé et présentent des performances sur des durées inférieures à 12 mois. La performance passée ne constitue pas un indicateur fiable des résultats futurs. La performance indiquée ne tient pas compte des commissions et frais de souscription ou de rachat des parts.

Indicateurs statistiques (Part R)

	3M	1Y	3Y
Volatilité ann. du fonds (%)	0,22	0,18	
Ratio de Sharpe	4,00	1,68	
Plus forte perf. 4 sem. (%)	0,22	0,22	
Plus faible perf. 4 sem. (%)	0,02	0,00	
Perf. 4 sem. Positives (%)	100,00	96,15	
Maximum drawdown (% hebdo)	0,00	-0,02	

Commentaire de gestion

Rien n'est réglé mais l'issue se dessine. L'Europe tricotée jusqu'au traité de Maastricht et à l'instauration d'une monnaie unique a pris ses participants dans ses mailles et va probablement les contraindre à sauter le pas qu'ils n'avaient pas voulu franchir : celui d'une véritable gouvernance européenne, au prix de larges abandons de souveraineté. Il n'est pas étonnant que l'euro, sans politiques budgétaires, fiscales, voire sociales, coordonnées, et sans discipline réellement contraignante, ait créé la situation actuelle. Et les convictions européennes de nos gouvernements peuvent paraître tièdes rapportées à celles des fondateurs. Mais en dernier ressort, il transparaît que le coût du scénario d'éclatement serait tel que la raison les amènera très probablement à réaliser des avancées décisives dans la construction d'une zone économique réellement intégrée et administrée. Ceux qui n'en veulent pas ont levé le doigt. Gageons que ceux qui vont devoir affronter le suffrage universel ne céderont pas aux sirènes nationalistes. Mais les événements de septembre, notamment la réunion des chefs de gouvernement du 9, ont démontré que nous n'y sommes pas encore et que la volatilité restera forte en 2012. En attendant, et une fois de plus, c'est la BCE qui a mené les actions les plus marquantes. La nouvelle baisse de 0,25% des taux directeurs a pris effet le 14 décembre, fixant le taux refi à 1% et annulant ainsi les hausses du 1er semestre. Avec l'élargissement du collatéral, la baisse des réserves obligatoires et surtout l'annonce de 2 opérations de refinancement à 3 ans pour le système bancaire, la Banque Centrale européenne s'est une fois de plus affirmée (malgré elle) comme l'acteur majeur de la gestion de la crise. Les taux ont donc reflué, vers 0,40% pour l'eonia, même s'il s'est établi à 0,629% le dernier jour. Du 1 mois au 1 an, la courbe de swaps contre eonia est devenue quasiment plate aux alentours de ce niveau de 0,40%. Les taux euribor ont commencé à refluer : de 12 bp pour le 3 mois (de 1,47% à 1,35%), de 10 bp pour le 1 an (de 2,03% à 1,95%). Le coût de la liquidité s'est pourtant à peine réduit. Sur 3 mois, il est passé de 98 à 96 bp. Mais les transactions en cette période sont si peu nombreuses que le succès de l'opération longue de la BCE (482 milliards € souscrits) ne devrait réellement produire ses effets qu'en janvier. Les premiers jours de 2012 confirment cette tendance à la réduction des spreads.

Le marché du crédit a été attentiste, 2011 a encore été une année très difficile, malgré les espoirs du premier semestre et les opérateurs épuisés ont certainement choisi l'abstention. Les indices de crédit auront au final très peu varié entre le début et la fin du mois. L'indice des CDS souverains européens s'est toutefois écarté de 9% (de 326 à 356), alors que les autres indices se sont faiblement resserrés (iTraxx Main) ou ont stagné (iTraxx Xover).

Comme annoncé en novembre, un projet de mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie de portage pour 3 ans a été soumis à l'AMF. Cette dernière a accordé son agrément et une lettre a été adressée aux porteurs, qui détaille ce projet. Conformément aux souhaits du régulateur, la stratégie future ne sera mise en oeuvre qu'à l'issue d'une période de 3 mois, permettant aux porteurs actuels de sortir du fonds sans avoir à être exposés à des risques qu'ils n'auraient pas souhaité prendre. Nous proposons ce renouvellement car nous considérons que la période actuelle constitue une fenêtre d'entrée opportune sur un portefeuille qui proposera un rendement attractif couplé à un niveau de risque relativement modéré. Le fonds a d'ores et déjà été renommé en CCR Credit Spread 2014.

Portrait de l'OPCVM

Le fonds recherche une performance supérieure aux obligations émises par l'Etat français en euro à échéance 2014.

Principaux avantages

- Le fonds est investi en obligations de la zone OCDE dont les maturités sont proches du 31 décembre 2014 (le fonds investira sur des titres ayant une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2014)
- Il met en oeuvre une stratégie principale de portage associée à une gestion dynamique en termes de durée et de crédit
- Le fonds sera principalement investi sur des titres « Investment Grade » et/ou sur la partie supérieure du "High Yield" (20% max et notation minimum BB-)
- Le portefeuille sera largement diversifié pour limiter le risque de défaut

Le FCP CCR Crédit Spread 2014 résulte de la transformation du FCP Crédit Spread 2011 dont la stratégie de portage est arrivée à échéance en décembre 2011.

Le nouveau positionnement de la stratégie de gestion sera mis en oeuvre à compter du 31 mars 2012. Jusqu'à cette date, le portefeuille sera investi sur des placements monétaires d'une maturité inférieure à 3 mois.

Risques

Le fonds présente un risque de perte en capital : le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué. Il est exposé au risque de crédit, au risque de taux, au risque lié à l'investissement dans des titres « Investment Grade » et dans des titres spéculatifs et au risque de contrepartie

L'investisseur est averti que l'exposition du portefeuille au risque de crédit varie avec le temps. Notamment, durant la période initiale de mise en place de la stratégie, cette exposition s'accroît. A l'approche de la fin de la période de placement recommandée, cette exposition diminue au fur et à mesure du remboursement des titres parvenus à échéance. Le détail des risques est mentionné dans la note détaillée du prospectus.

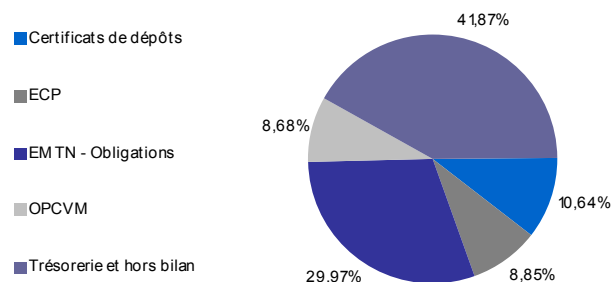
Frédéric PENEL

Gérant

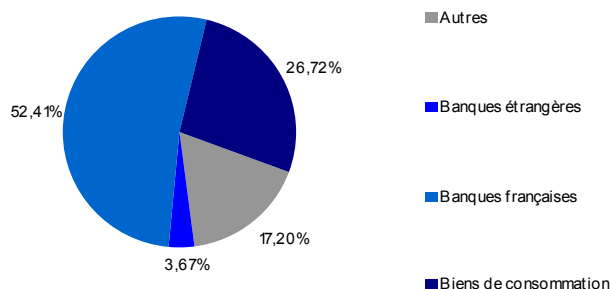


Composition du portefeuille

Répartition par instruments (en base 100)



Répartition par secteurs



Principales lignes

Valeur	Rating	%
VEOLIA ENVIRONNEMENT 5,875 02/2012	BBB+	9,36%
VOLKSWAGEN INTL FIN NV 2012-02-09	BBB+	9,34%
PACCAR FIN EUROPE 2012-01-26	A+	8,85%
DAIMLER INTL FINANCE BV 9% 01/2012	BBB+	3,86%
Toyota Motor Credit Corp 5,25 02/2012	AA-	3,73%
VIVENDI 3,875% 02/2012	BBB	3,67%
JYSKE BANK 2012-03-26	A	3,56%
BNP PARIBAS 2012-03-28	AA-	3,54%
ABN AMRO BK NV 2012-04-25	A+	3,54%

Notations les moins élevées (hors OPCVM et titres non notés)

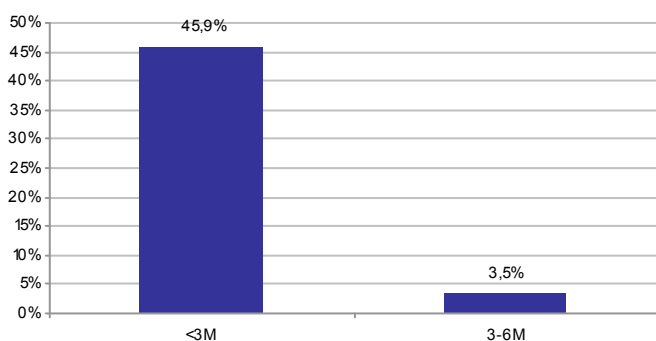
Valeur	Rating	%
VIVENDI 3,875% 02/2012	BBB	3,67%

Nombre de lignes du fonds 10

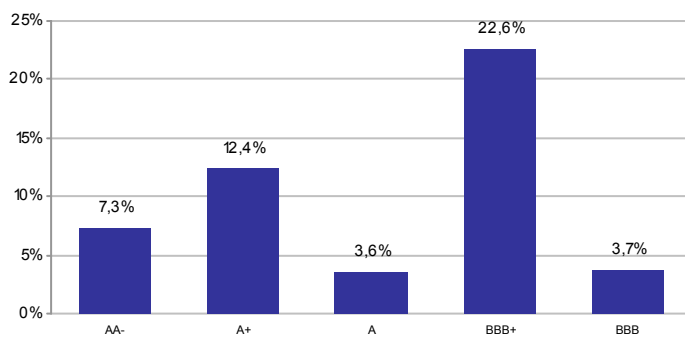
% d'OPCVM 8,68%

Analyse crédit

Répartition par maturité



Répartition par rating



Répartition de l'actif net de l'OPCVM (Trésorerie et hors-bilan et OPCVM exclus)

Analyse de risque (1)

Maturité Moyenne (j) 19 Sensibilité Taux globale 0,030

(1) Analyse sur la première date de remboursement des sous-jacents en portefeuille

Chiffres clés

(au 30/12/2011)

Part I

Actif (M€) 0,56

VL (€) 11 405,73

Part R

Actif (M€) 5,06

VL (€) 1 133,04

Total Actif (M€) 5,62

Caractéristiques générales

Catégorie AMF	OTC Internationaux
Caractéristique	FCP
Conforme Normes Européennes	
Indice de référence	
Devise	Euro
Périodicité de la VL	Quotidienne
Société de gestion	CCR Asset Management
Dépositaire	
Condition de souscription	Souscription et rachat jusqu'à 10h30 à cours inconnu
Date de création	12-déc.-08
Date d'agrément	28-Nov.-08

	Part I	Part R
Code ISIN	FR0010689836	FR0010685966
Code Reuters		
Code Bloomberg		
Date de référence	20/01/2009	12/12/2008
Période recommandée	3 ans	3 ans
Frais de gestion	0,50 % TTC	1% TTC
Frais de gestion fixes		
Frais variables		
Souscription minimum	dix millièmes de parts	millième de parts
1ère souscription	1.000.000 Euros	1 part
Commission de souscription	1,5 % maximum	1,5 % maximum
Commission de rachat	0,75% du 01/07/2012 au 31/12/2014	identique à la part I

Glossaire

Frais de gestion et autres frais

Les frais de fonctionnement et de gestion recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM (comprenant notamment les frais de gestion financière, de gestion administrative et comptable, les frais de dépositaire, de conservation et d'audit), à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...). Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur-performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM
- des frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

TER

ou Total des frais sur encours. Représente l'ensemble des frais supportés par un fonds (Cf. supra) rapporté à l'encours moyen de celui-ci au cours d'un exercice annuel.

Indice de référence (ou «Benchmark »)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion

Investment grade

Terme désignant les obligations notées entre BBB- et AAA selon l'échelle de notation des principales agences et indiquant que leur qualité de crédit est satisfaisante.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type Annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Ratio de Sharpe

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Le pas de calcul est hebdomadaire. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Tracking error ou Ecart de suivi

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds (proportionnellement à son indice de référence). Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Bêta

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPCVM ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPCVM ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Duration et sensibilité taux

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres.

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Sensibilité crédit

En cas de dégradation (amélioration) de la qualité des émetteurs, la valeur du portefeuille est susceptible d'évoluer. La sensibilité crédit permet de mesurer le risque lié aux variations des spreads de crédit. Ainsi, une sensibilité crédit de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des spreads, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Véga

Le Véga représente la sensibilité du fonds à un déplacement parallèle de la surface de volatilité. Un véga de 0,20 signifie que pour une hausse (baisse) de 1% de la volatilité, la valeur du portefeuille augmente (diminue) de 0,2%.

Theta

Le théta d'une option mesure l'impact du temps sur la valeur d'une option.

Delta

Le Delta mesure le taux d'exposition du portefeuille au risque action.

Value at Risk (VaR)

La VaR représente la perte probabilisée maximum du fonds pour un horizon de 7 jours (5 jours ouvrés) et un intervalle de confiance de 95%. La méthodologie utilisée est celle de la VaR historique.

Price to Book

Le Price to Book Ratio, ou Cours sur Actif Net, se calcule en divisant la capitalisation boursière d'une société par son actif net.

Price Earning Ratio

Le Price Earning Ratio ("PER") ou Cours sur Bénéfice par Actions est le rapport entre le cours de bourse d'une entreprise et son bénéfice après impôts, ramené à une action (bénéfice par action).

Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par CCR Asset Management, Société Anonyme au capital de 5 304 000 ayant son siège au 44 rue Washington, 75008 Paris (388 368 110 RCS Paris) et agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 30 novembre 1992 sous le numéro GP 92016. Ce document s'adresse aux investisseurs institutionnels et aux partenaires de distribution. Il ne constitue en aucun cas une offre, ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin à partir de sources que CCR Asset Management estime dignes de foi, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et appréciations qu'il contient, qui n'ont qu'une valeur indicative. CCR Asset Management décline toute responsabilité à l'égard de toute décision d'investissement ou de désinvestissement qui serait prise sur la base des données figurant dans cette présentation. Il convient pour chaque produit de se reporter préalablement à toute souscription, aux documents d'information légaux (prospectus complet, dernier rapport annuel) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.ccr-am.com> Ces documents, qui comportent des informations en termes de risques, de commission: et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : CCR Asset Management - Washington Plaza - 44, rue Washington - 75001 Paris. CCR Asset Management attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPCVM peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. La reproduction, totale ou partielle, sur quelque support que ce soit, la communication à des tiers, l'utilisation à quelque fin que ce soit autre que prévue, ou l'altération des marques, logos, dessins, analyses, signes distinctifs, images, animations, graphiques, photographies ou texte figurant le cas échéant sur cette présentation sont interdites, sans l'autorisation préalable de CCR Asset Management sous peine de poursuites.